



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20230127003 • CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE LIGNES ÉLECTRIQUES

Le vendredi 27 janvier 2023, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le lundi 23 janvier, se sont réunis à la salle de la Mairie, conformément à l'Article L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

15 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Michèle CORNET, Gérard CASENOVE, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Solveig PAGÈS, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN.

4 absents : René DRAGUÉ ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, Marc PAGÈS ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Armel BRIAND ayant donné procuration à Solveig PAGÈS, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Le Conseil Municipal désigne Madame Florence GONTRAN, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que la Commune a réalisé le lotissement communal El Terrafort desservi par l'avenue Simone Veil dont la parcelle cadastrée section AH n° 176 est le terrain support d'un poste transformateur et du réseau électrique basse tension.

Informe que la société ENEDIS, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, informe que les travaux d'alimentation électrique Basse tension du secteur d'aménagement El Terrafort pour une ligne électrique souterraine de 400 volts emprunte ladite propriété.

Précise à cet effet, que la société ENEDIS sollicite que soit conclue une convention de servitudes sur la parcelle cadastrée section AH n° 176 afin d'établir notamment à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 2 canalisations souterraines sur une longueur totale de 42 mètres ainsi que ses accessoires.

Présente à l'Assemblée le projet de convention de servitude portant le numéro d'affaire DB25/049027 qui a été transmis à chaque membre du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 19 voix pour,

Approuve la convention de servitude de passage pour 2 canalisations souterraines sur une longueur totale de 42 mètres avec ENEDIS au lotissement communal El Terrafort sur la parcelle cadastrée section AH n° 176.

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention de servitude ainsi que toute pièce à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 03/02/2023

ID : 066-216602300-20230127-20230127003-DE

